

COMPTE-RENDU DE L'AUDIOCONFÉRENCE COVID-19 DU 13 MAI 2020

SITUATION SANITAIRE

L'agent qui a contracté le Covid 19 est toujours en quatorzaine. Il n'y a pas eu de nouveaux cas qui auraient nécessité un placement en quatorzaine.

Les membres du CHSCT titulaires du droit de vote à la dernière réunion du Comité (7 mai 2020) ont déposé un droit d'alerte le mardi 12 mai car dans de nombreux services, des agent.e.s qui avaient repris en présentiel la veille, n'avaient pas été doté.e.s du pack sanitaire (gel hydroalcoolique, lingettes et spray désinfectants...) qui a pour but d'assurer leur protection et d'éviter la propagation du virus.

M DACHICOURT a reconnu que seuls les agents en priorité 1 et 2 ont obtenu leur pack sanitaire dans les délais. Malgré leur disponibilité à la Direction (rue du Pont-Neuf), ces produits n'ont pas été livrés à la cité administrative, aux agent.e.s reprenant le travail, le 11 mai en présentiel et affecté.e.s à des tâches en priorité 3. Pour ces agents, la livraison n'a été effectuée que le mardi 12 mai, dans l'après-midi.

M DACHICOURT conteste le bien-fondé du droit d'alerte. En effet, il considère qu'il n'est pas assez précis, les services concernés et les agent.e.s potentiellement en danger n'étant pas explicitement cité.e.s. Il s'est engagé à répondre par écrit aux signataires représentant.e.s du CHSCT.

Par ailleurs, un CHSCT spécial de la cité administrative, demandé par les organisations syndicales, devrait se tenir prochainement. Une convocation en audioconférence pour le mercredi 20 mai à 10 heures a été adressé par les services de la Préfecture. Les organisations syndicales ont souhaité que ce CHSCT de la cité administrative puisse avoir lieu dans la mesure du possible, en présentiel, tout en respectant évidemment les consignes sanitaires.

PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE (PRA)

Au 12 mai 2020, la DDFIP 61 comptait 53 agent.e.s en télétravail (+15% par rapport au PCA) et 170 en présentiel, soit 47% des effectifs. 100 étaient en PCA dont 16 pour garde d'enfants, 22 pour des raisons de santé, et 62 autres.

Les chiffres par service :

SIP : 49% en présentiel, 21% en télétravail ;

SIE : 54% en présentiel, 8% en télétravail ;

trésoreries : 54% en présentiel, 14% en télétravail.

43 nouveaux agent.e.s seront en mesure d'effectuer du télétravail dans les prochains jours. Par ailleurs, quelques agent.e.s souhaitent quitter le télétravail et revenir en présentiel.

Le médecin de prévention a transmis à la Direction un document sur les bonnes pratiques en matière de télétravail, qui a été envoyé sur la BALP des télétravailleurs.euses.

Une organisation syndicale a signalé des problèmes de connexion internet pour certains télétravailleurs.euses. La Direction a répondu que les cas sont peu nombreux et devront faire l'objet d'une expertise par la CID.

S'agissant des contraintes liées à l'utilisation d'un boîtier Tiny (connexion par câble Ethernet), l'installation d'une clé Wifi par la CID pourrait être une solution. Une demande a donc été faite par les organisations syndicales pour que l'administration achète des clés Wifi pour assouplir les conditions d'utilisation des boîtiers Tiny. Il est précisé qu'il existe également le kit CPL¹ afin d'utiliser un boîtier Tiny dans une pièce différente de celle de la box internet.

Concernant les problèmes de débit internet, la Direction a rappelé les dispositions de la note nationale sur le télétravail selon lesquelles la responsabilité incombe aux agents de supporter les frais afin d'obtenir une connexion internet minimale permettant d'effectuer dans de bonnes conditions, leurs missions.

SUJETS RH

Le temps de travail

Solidaires Finances Publiques 61 a posé la question des modules horaires en présentiel lors de la période de PCA. Des agent.e.s se sont inquiété.e.s de la non mise à jour des badgeuses.

La Direction s'était engagée à remettre un temps de travail équivalent à une journée entière pour les personnels autorisés à rentrer chez eux par leur chef.fe de service, avant la fin de cette journée théorique de travail. La Direction nous a précisé que cet engagement sera tenu. Toutefois, la mise à jour des compteurs sera effectuée ultérieurement.

Note nationale sur les congés et ARTT

M DACHICOURT a précisé que pour les personnels en télétravail, une possibilité est laissée aux chef.fe.s de service d'imposer la prise de congés et/ou de jours ARTT sur une période déterminée (période déjà passée). Selon lui, cela ne devrait pas être le cas, sauf pour quelques agent.e.s qui bien qu'étant en télétravail, n'ont pas travaillé de manière régulière durant cette période.

La note sur les congés sera aménagée par la Direction locale afin de permettre une application plus précise. D'une manière plus globale, un problème va se poser dès cet été : celui des gardes d'enfants à cause de l'annulation des camps de vacances et des accueils dans les centres sociaux.

Prochaine audioconférence le mardi 19 mai à 11 heures.

¹Le **kit CPL** est composé de deux boîtiers, dotés d'une prise électrique d'un côté et d'un port Ethernet de l'autre. Le principe est simple. Un boîtier est raccordé à votre Box Internet, l'autre se relie à votre ordinateur. Le signal Internet passe par les prises électriques.